

Le fil rouge

REVUE
DÉPARTEMENTALE
D'HISTOIRE SOCIALE
PRINTEMPS 2014
N°51 -10 €

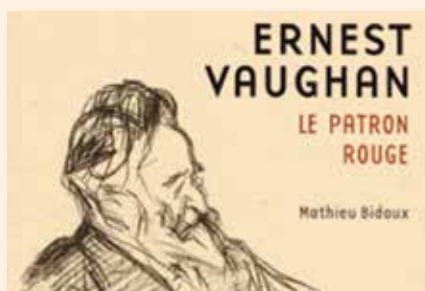


Parcours de santé en Seine-Maritime p.3



Histoire des luttes

Chronique de France rédigée
par Jean-Pierre Marais, à bord
du France en 1974 p.13



Livres Ernest Vaughan,
le patron rouge de Mathieu
Bidoux p.22



La vie de votre Institut

Succès pour le livre *Un siècle de
luttes pour le progrès social en
Seine-Maritime, 1913-2013* p.24



Parcours de santé et de Résistance

L'édition du numéro cinquante de notre revue *Le Fil rouge* a marqué une étape importante dans le fonctionnement et la vie de notre Institut. Toutes les appréciations de nos abonnés le confirment, il nous faut poursuivre dans cette voie.

Notre engagement au sein de la CGT, dans cet esprit, prend tout son sens et garde surtout toute sa pertinence, aujourd'hui, et pour longtemps encore. Notre objectif ne consiste pas seulement à perpétuer l'héritage de nos prédécesseurs, il s'agit pour nous de relier les générations entre elles, de relativiser les difficultés du moment à poursuivre l'action syndicale contre l'exploitation capitaliste. Celle-ci ne se résume pas aux luttes. Elle concerne aussi la culture, la vie dans la cité, en quelque sorte partout où des rapports sociaux exigent de la solidarité et de la fraternité, en un mot, du partage.

Toutes nos recherches, toutes nos analyses, s'inscrivent en faux contre l'affirmation « que c'était mieux avant ». Elles confirment, au contraire, que la résistance et la capacité de révolte, dans les conditions de notre époque, rendent plus que jamais indispensables le fait syndical et l'engagement militant. Depuis 17 ans, notre Institut est devenu une référence, dans les syndicats et les Unions Locales, au sein de l'Union Départementale, mais lorsqu'on compare le nombre de nos abonnés avec le nombre de syndiqués sur le territoire qui nous concerne, on mesure le travail qu'il nous reste à accomplir.

Ce présent numéro 51 du *Fil rouge* est, en grande partie, consacré à l'histoire des structures de la CGT, des personnels de la santé et de l'action sociale avec un article de Nicole Defortescu, laborantine à l'hôpital du Havre, ancienne secrétaire générale de l'Union Syndicale Santé et Action Sociale et membre du Bureau de l'Union Départementale, qui montre que ce « parcours de santé en Seine-Maritime » fut souvent semé d'obstacles. Puis, nous publions le début d'une chronique de Jean-Pierre Marais, séjournant quinze jours sur le paquebot France, aux côtés du personnel lors de l'occupation du navire, au large du Havre, puis au large de Saint-Vaast. C'était il y a quarante ans, en septembre 1974. Il en est résulté un journal de bord où l'on suit au jour le jour, la vie sur le paquebot. Nous aurons également l'occasion de revenir, dans un prochain numéro sur le 70^e anniversaire de la Libération en publiant un reportage sur notre initiative de l'organisation d'une visite sur les principaux lieux qui ont marqué la Résistance dans la région rouennaise.

Jacky Maussion

Sommaire

p.3
Parcours de santé
en Seine-Maritime

p.13
Chronique de France

p.22
Ernest Vaughan, le patron rouge
de Mathieu Bidaux

p.23
Histoires d'usines d'Alain
Alexandre et Michel Croguennec

p.24
La vie de votre Institut

p.26
Bulletin d'abonnement

p.28
Partenariat TLC

2014 SOUTENEZ VOTRE INSTITUT ET LE FIL ROUGE

Voilà 17 ans qu'existe notre Institut, vous appréciez notre travail, aidez-nous à faire connaître le *Fil rouge* autour de vous. Faites adhérer vos ami(e)s, votre syndicat, votre association, votre bibliothèque ou votre municipalité. Notre Institut CGT d'Histoire Sociale est une association loi 1901, à ce titre elle vit essentiellement des moyens provenant de la cotisation annuelle de ses adhérents/lecteurs, ainsi qu'au dévouement de ses historiens bénévoles. Merci de régler rapidement votre cotisation 2014, les tarifs restant inchangés vous trouverez page 26 le bulletin d'adhésion réservé à cet effet.

N° 51 – 17^e année
édité par l'IHS CGT 76
Tél : 02 35 58 88 60
courriel : ihs76@cgt76
Site : www.ihs76-lefilrouge.fr

N° Siret : 7529047220010

Ont participé à la rédaction :
Nicole Defortescu, Jacques Defortescu,
Jacky Maussion, Pierre Largesse, Serge
Laloyer, Luc Bourlé, Jean-Pierre Marais.

Iconographie : Archives de l'IHS
CGT 76, Dan Lemonnier, Luc Bourlé,
Jean-Pierre Marais, syndicat UFMCT-CGT
Hospitaliers du Havre, Jacques Defortescu.

Conception graphique : Médiris
Tél. : 04 37 28 93 35
http://blog.agence-mediris.com
Numéro d'émetteur : 522992

Imprimerie : Public Imprim



Parcours de santé en Seine-Maritime¹

La création de l'Union des syndicats de la santé et de l'action sociale s'enracine dans celle de la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale dont le 1^{er} Congrès a eu lieu en 1979 à Bagnolet. C'est une structure de la Fédération, « décentralisée » en territoire.

Il s'agissait après la décision de dissolution de la Fédération des Services Publics et de la Santé, prise en 1976, de mieux coordonner l'activité des syndicats concernés, dans une double nécessité :

- Prendre en compte non seulement le salariat des établissements publics de santé, mais aussi le salariat des établissements privés à but lucratif et non lucratif (santé et éducation spécialisée, concentré essentiellement dans des associations Loi 1901).
- Tenir compte de l'augmentation importante des effectifs salariés dans les établissements publics et privés, mais aussi de l'élévation

des qualifications par le développement des Sciences et des Techniques, donc d'un salariat de plus en plus qualifié.

Le congrès constitutif de l'Union Syndicale Départementale Santé et de l'éducation spécialisée de Seine Maritime, aura lieu au Havre le 19 octobre 1979. Félix Bergot (cadre de santé au Centre Hospitalier du Rouvray, à Sotteville-lès-Rouen) en sera le premier secrétaire général. Le document d'orientation porte sur les attaques contre la politique de santé : projet de fermeture de lits au centre hospitalier du Rouvray,

¹ Centre hospitalier du Havre, septembre 1991.



Nicole Defortescu

¹ Voir également à ce sujet dans *Un siècle de luttes pour le progrès social en Seine-Maritime- 1913-2013*, pages 129 et 130, l'article de Nicole Defortescu : *La place des blouses blanches dans la CGT*, octobre 2013, édité par l'IHS CGT 76 et l'UD CGT 76, 10 €.



Mais dans les traditions, il y a les bonnes qu'il faut savoir conserver et cultiver, et les mauvaises dont il faut se dégager. Henri Krasucki

2 Grève des infirmières 1991. © Dan Lemonnier.

menaces sur les lits « d'hospice » de l'hôpital du Havre, licenciements d'auxiliaires à l'hôpital de Petit-Quevilly, projet de fermeture de la maternité à l'hôpital de Lillebonne...

Il faudra toutefois attendre le 2^e congrès en 1982 à Canteleu, pour que soit consacré un temps de débat important à ce que l'on appellerait aujourd'hui « la qualité de vie syndicale ». À cette époque, nous comptons 18 syndicats dans la santé dont deux sections de cadres (Hôpital du Havre, centre hospitalier du Rouvray), 14 syndicats ou sections dans l'éducation spécialisée (on dit aujourd'hui Action Sociale) et trois sections de retraités, pour un total d'à peine un millier de syndiqués(es), alors que la profession compte plus de 15 000 salariés(es).

Le rapport introductif, présenté par Daniel Verger, éducateur spécialisé à l'association du Pré de la Bataille, élu à ce congrès secrétaire général de l'Union Syndicale Départementale Santé Action

Sociale (USD), fait référence aux propos d'Henri Krasucki au 41^e congrès de la CGT : « Pris dans l'ensemble, nous souffrons largement d'une conception d'un syndicat quelque peu d'élites... C'est une partie des origines de la CGT dont l'enfance a été nourrie au biberon des "minorités agissantes" [...] Mais dans les traditions, il y a les bonnes qu'il faut savoir conserver et cultiver, et les mauvaises dont il faut se dégager ».

Texte qui fut fondateur pour les directions successives que connaîtra notre Union Syndicale : place et rôle des syndiqué(e)s, prise en compte des spécificités, indépendance des syndicats vis-à-vis des partis politiques, « politique » de cadres syndicaux et importance de la formation syndicale pour tous les syndiqués, conception du rôle de l'USD : une structure de coordination et d'impulsion, d'aide aux syndicats et syndiqués(es), donc une structure de proximité.

On le verra, ce chemin ne sera pas toujours une « promenade de santé » dans l'histoire de notre Union Syndicale ! J'étaierai ces propos par deux épisodes qui ont marqué notre histoire :

- La reconstruction du syndicat CGT au CHU de Rouen.
- La place des « blouses blanches » dans notre syndicalisme CGT.

La reconstruction de la CGT au CHU de Rouen

Le centre hospitalier régional universitaire de Rouen est le plus gros employeur du département. Il ne pouvait donc nous laisser indifférents en matière de syndicalisation et d'influence électorale. Or au début des années 80, la syndicalisation y est en chute libre dans tous les établissements du CHU : en quelques années, elle y est passée de plus de 3 000 cotisations versées à 296 en 1983 ! (À cette époque, il y a trois syndicats CGT : un à Charles Nicolle (4 000 agents), un à Bois Guillaume (800 agents) et un à l'Hôtel-Dieu (500 agents). Toutes les structures de la CGT s'en inquiètent, sauf les trois syndicats concernés qui rejettent cette réalité sur la Confédération et ses orientations, avec lesquelles ils se déclarent en désaccord. Les règlements aux structures de la CGT ne sont plus honorés, et ce, malgré les relances effectuées. Nous sommes au début des années 80, la période politique est exaltante mais complexe : un ministre communiste de la santé (Jack Ralite) de 1981 à 1984, la réorganisation des élections des administrateurs à la Sécurité sociale, et les premières réformes régressives du gouvernement Mauroy. La majorité des militant(e)s des trois syndicats CGT privilégient alors leur combat politique, au détriment de leur mandat syndical mais en utilisant à cette fin, une partie des droits syndicaux dont ils bénéficient. Des syndiqué(e)s CGT s'en offusquent, il faut réagir.

La Fédération de la Santé, l'Union Départementale et l'Union Locale de Rouen décident la dissolution des trois syndicats CGT du CHU pour non-respect des règles statutaires de notre Organisation. S'ensuivra une longue bataille (juridique et administrative) pour la reconquête d'un syndicalisme CGT ouvert à tous les salariés, sur la base de leurs revendications.

Il faudra aux camarades de l'époque, particulièrement aux syndiquées CGT sur le terrain (Pascale Mirey, Ghyslaine Barbier, Ginette Bourget...) beaucoup de courage et de pugnacité pour faire valoir la véritable démarche de la CGT face aux tentatives de manipulation (usurpation de sigle, vente de faux timbres CGT...), face aux injures proférées par les ex-militants CGT, jusque parfois dans les services des camarades, devant leurs collègues. Des moyens humains seront dégagés par la Fédération et l'Union Santé en la personne de Nicole Dulondel (aujourd'hui Defortescu) à qui sera accordé un mi-temps de droit syndical pour aider les syndiqué(e)s CGT dans leurs démarches, en 1987. (Nicole est, à cette époque, secrétaire générale du Syndicat des Hospitaliers du Havre et membre du Bureau de l'Union Dépar-



tementale). Des listes de candidatures aux élections seront présentées et enfin non contestées par la Direction en 1992, les syndicats dissous se constitueront en « Union Syndicale des Travailleurs Hospitaliers » (l'U.S.T.H. rejoindra Sud Santé fin des années 90) et malgré une campagne anti-CGT dans l'établissement, menée par les ex-CGT, nos listes arriveront en 2^e position dans les catégories C, parmi six listes syndicales.

Le 1^{er} juillet 1993, la CGT du CHU pouvait enfin inaugurer ses locaux tout neufs, en présence de militants de l'Union Départementale, de l'Union Locale de Rouen, de l'Union Santé et de la Fédération de la Santé. Une page se tournait enfin après neuf ans d'une démarche éprouvante mais dont on peine encore à mesurer aujourd'hui les fruits : la CGT compte un peu plus de 200 adhérent(e)s au CHU (sur l'ensemble des établissements qui le composent) et, petit à petit, regagne la confiance des personnels même si beaucoup de travail reste encore à effectuer... notamment dans les catégories techniciens et cadres.

3 Hospitaliers du Havre 1991.



4 Infirmières CHU en grève, 2003.

2. Haute-Normandie, Pages d'Histoire Sociale-Témoignages de syndicalistes, Antoine FISZLEWICZ, coédité par l'IHS CGT 76 et le Comité Régional CGT de Normandie, 25 €, octobre 2009.

3. Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, créée en 1919.

La place des « blouses blanches » dans notre syndicalisme CGT

Fin des années 1950 et début des années 1960, l'hôpital public est en plein essor, par le double effet de la Sécurité sociale issue du programme du CNR et des progrès médicaux qu'elle a permis. Partout des services s'ouvrent, des personnels sont embauchés, les écoles professionnelles recrutent... Mais la CGT peine à s'adapter à ce nouveau salariat, dont les revendications dépassent celles des salaires et des conditions de travail pour aborder celles liées

aux qualifications, aux déroulements de carrière, à l'exercice professionnel, à la formation professionnelle et à la conception du service public. Anecdote mais révélateur : l'aventure d'Annie, toute jeune infirmière qui, en 1968, vient frapper à la porte du local CGT à l'hôpital général du Havre, pour se syndiquer. Les militants présents lui assènent : « On ne syndique pas les infirmières,

y'a la CFDT pour vous ». Pugnace, elle s'imposera et deviendra une militante incontournable dans nombre de structures de la CGT : il s'agit d'Annie Bertelle (voir *Haute Normandie, Pages d'histoire sociale*²).

À cette époque, les adhérents de la CGT sont très majoritairement issus des catégories C de la fonction publique hospitalière : ouvriers des services

techniques et logistiques (blanchisserie, lingerie, cuisines...) et en nombre moindre : agents de service, aides-soignant(e)s, et l'image « ouvriériste » de la CGT est encore bien réelle. La « jeune CFDT », elle, n'a pas de

passé, elle a l'attrait du nouveau dans ces professions de technicien(ne)s qui n'ont pas d'expériences syndicales. De plus, la CFDT est issue d'une scission de la CFTC³, des liens existent encore, or nombre d'infirmières ont été formées dans les années 1960 par les sœurs dominicaines qui « encadraient » les personnels dans les services de soins de nos hôpitaux pourtant publics.

Tout le monde se souvient de « la grève des infirmières » de l'automne 88.

Les congrès de l'Union Syndicale Départementale de 1985 et 1988 aborderont dans leurs résolutions la nécessité de s'adresser aux catégories portant « blouses blanches » : les infirmières, les cadres, mais aussi les médico-techniques (laborantes, kiné, manipulateurs radio...) et ceci à partir de leur place spécifique dans la mise en œuvre de la politique de santé.

Sans l'accord de ces catégories, particulièrement des infirmières, impossible pour le Gouvernement d'appliquer la politique d'austérité dans la santé. Il va donc déployer une intense stratégie « d'intégration » à sa politique : colloques, programmes de formation autour des questions économiques (c'est la crise !) publications de nombreuses études « scientifiques » pour rationaliser les soins... mais en 1988, il sera confronté à un mouvement revendicatif très important de ces professionnelles, qui aura un retentissement national. Tout le monde se souvient de « la grève des infirmières » de l'automne 88.

Ce mouvement n'est pas arrivé d'un coup. Il a été précédé par de nombreuses initiatives revendicatives prises par la CGT et son Union Fédérale des Médecins, Cadres et Techniciens : Assises professionnelles en janvier 1988, appels à la mobilisation sur la grille indiciaire dans les premiers mois de 1988, consultations pour organiser l'action... En attestent les nombreux tracts distribués dans les services à cette époque. Et en octobre, on comptera entre 80 et 100% de grévistes parmi la profession, selon le ministère !

Quels enseignements dans notre département ?

En Seine-Maritime comme ailleurs, les « coordinations infirmières » se créent. Les infirmières, toujours faiblement syndicalisées, pensent ainsi avoir la maîtrise de leur mouvement... Certaines expriment un rejet des organisations syndicales qui, selon elles mais pas à tort, ne se préoccupent pas suffisamment de leurs conditions d'exercice professionnel.

« Le slogan "Ni bonnes, ni nonnes, ni connes" est le symbole d'une aspiration à de meilleures conditions de travail, à la reconnaissance et à la professionnalisation, alors que le Gouvernement met au contraire en scène les qualités de dévouement des infirmières, ce qui est pris pour un appel au bénévolat » (extrait de *La lutte des Infirmières : 1988-1989* par Hélène Duberros et Sylvie Brunol de l'IHS de la Fédération CGT Santé et Action Sociale). Les syndicats réformistes, CFDT, FO, CFTC (cette dernière est bien implantée au CHU de Rouen) mettent tous leurs efforts au service de l'atterrissage du mouvement

Le slogan « Ni bonnes, ni nonnes, ni connes » est le symbole d'une aspiration à de meilleures conditions de travail.



5 Grève sur les retraites à Rouen, 2003.



6 Je suis gréviste, j'assure les soins, CGT.

7 Tract lors de la grève des infirmières, 1988.

4. Infirmières Diplômées d'État.

au moindre coût pour les tenants du système : ils refuseront de participer à la manifestation unitaire du 13 octobre à Paris au motif que les négociations sont en cours, ils refuseront la présence de représentants de la coordination aux négociations avec le ministère, poussant ainsi à des négociations séparées pour tenter d'isoler la CGT, ils signeront enfin, sans consultation, un accord qui ne satisfera pas la majorité des professionnelles concernées mais qui aura pour conséquence l'arrêt du mouvement.

Dans un rapport présenté à la commission exécutive de l'Union Santé fin 1988, Annie Bertelle analysait ainsi notre capacité à animer un tel mouvement : « Il y a eu des inégalités d'investissement, et des freins, ou des retards : dans la compréhension de la nécessité de mener une activité spécifique et ceci de façon organisée, dans la compréhension qu'un outil syndical est forcément organisé et dirigé. L'insuffisance d'organisation pèse sur nos capacités à mettre en œuvre une véritable pratique démocratique : avec d'abord nos syndiqué(e)s, puis avec les salarié(e)s ».

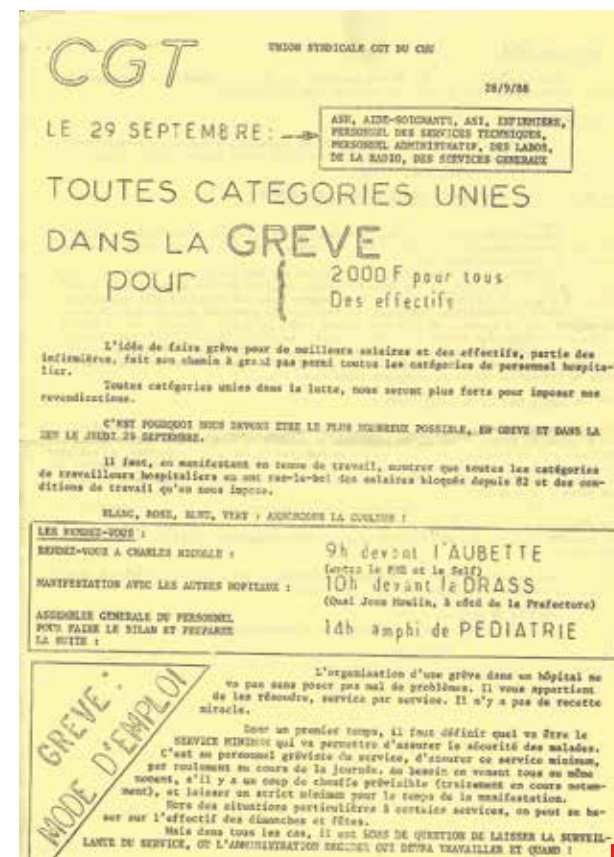
Cette démarche n'ira pas toujours de soi : peur de « diviser », incompréhension sur le concept de syndicalisme spécifique, confusion entre spécificité et diversité, rejet des cadres ou « faisant fonction », difficultés à trouver des militant(e)s parmi ces catégories qui privilégient souvent le métier qu'elles ont choisi d'exercer, à l'engagement syndical.

De 1988 à nos jours, plusieurs luttes spécifiques ont dû être menées qui ont porté tant sur le contenu de la formation (remise en cause du diplôme d'État d'Infirmier Psychiatrique, réforme des études...) que sur les effectifs, en lien avec l'augmentation importante de l'activité et la réduction du temps de travail (« Accords Durieux » en 1991 et les 35 heures en 2000) et plus récemment contre le « droit d'option » (abandon pour les IDE⁴ hospitalières du droit au départ à la retraite à 55 ans, contre une modique augmentation de salaire) et enfin les luttes

unitaires contre l'obligation d'adhérer à l'Ordre infirmier. Dans chaque établissement où la CGT est implantée, elle prendra part aux actions avec les professionnel(le)s, mais avec des inégalités d'investissement selon les établissements et les problématiques posées. Ainsi, pour le maintien du diplôme d'infirmier psychiatrique, la CGT sera « fer de lance » au centre hospitalier du Rouvray, au groupe hospitalier du Havre et à l'hôpital de Dieppe. Mais les actions sur la réduction du temps de travail verront souvent la CGT « engluée » dans des intersyndicales où elle peinera parfois à faire valoir des propositions concrètes et chiffrées en matière d'effectifs et de réorganisation du travail dans les services. Des mots d'ordre, parfois limités au « retrait » de tel ou tel projet gouvernemental (35 heures, retraite...), nous feront prendre du retard dans la nécessaire bataille des idées auprès des salariés pour leur faire mesurer la crédibilité d'un syndicalisme de propositions et qu'il est possible de faire autrement.

Les luttes et la qualité de vie syndicale

Plusieurs étapes importantes ont jalonné notre chemin, ont poussé à l'investissement dans une nécessaire adaptation de notre structure Union Syndicale Départementale. Notre département a vu des mobilisations importantes dans les principaux établissements hospitaliers, la CGT y a toujours été à l'origine, comme au centre



hospitalier du Rouvray, au centre hospitalier de Dieppe, à l'Hôpital de Petit-Quevilly (aujourd'hui intégré au CHU), au centre hospitalier du Havre, plus difficilement à celui d'Elbeuf (dont le syndicat s'est créé en 1985). Le centre départemental de l'Enfance (aujourd'hui IDEFHI) a été lui aussi le théâtre de luttes importantes sur l'emploi, le maintien d'activités au service des enfants accueillis. Impossible ici de toutes les relater, il faut faire des choix...que les lecteurs me pardonnent.

La solidarité internationale

Les années 1980 sont marquées par de nombreuses luttes sur les salaires et les déroulements de carrière qui vont toucher toutes les catégories et permettre l'implantation de la CGT dans quatre établissements privés : le centre Henri Becquerel, la clinique Saint-Romain-de-Rouen, la clinique Saint-Pierre à Dieppe et la clinique François 1^{er} au Havre. Ces trois derniers établissements ont depuis fait l'objet de fusions avec d'autres cliniques privées et de rachat par des groupes financiers. En décembre 1984, 400 éducateurs se réuniront devant la Direction Départementale Action Sanitaire et Sociale

Les années 80 sont marquées par de nombreuses luttes sur les salaires et les déroulements de carrière.

(DDASS), à l'appel des syndicats CGT et CFDT du Pré de la Bataille, pour lutter contre sept licenciements, et les années 1986 et 1987 verront les luttes des personnels originaires des Antilles pour l'octroi des congés dits bonifiés (lutte nationale, elle aura un impact particulier à l'hôpital du Havre, du fait du nombre important de ces agents : plus de 400). Dans cet établissement, la CGT mènera seule ce combat et la revendication satisfaite vaudra nombre d'adhésions et un tract en créole appelant à voter CGT lors des élections professionnelles de mars 1988 ! Et c'est à la même époque, en juillet 1987, qu'a lieu l'inauguration par Philippe Séguin, alors ministre de la Santé, de l'hôpital Jacques Monod au Havre.

8 29 janvier 2009, action contre la remise en cause de la convention 66.

© J. Defortescu

La CGT portera seule encore l'organisation d'une puissante manifestation interprofessionnelle qui marquera longtemps les esprits havrais. Des créations d'emploi seront gagnées mais d'autres se feront par redéploiement de postes prélevés sur les autres établissements du département ! Dans ce contexte, les congrès de notre Union Syndicale en 1985 et 1988 privilégient le temps consacré à la qualité de vie syndicale dans chaque syndicat : objectif de vingt initiatives de « formation de départ », création de bases nouvelles, et création de sections « cadres et techniciens »...

Au congrès de novembre 1988, il est précisé que chaque membre de la CE de l'US doit être en accord avec les orientations de la CGT car à cette époque nous sommes encore dans le conflit au CHU entre syndicalistes CGT et « ex-CGT » et nous sortons de celui vécu au Havre (des militants CGT non réélus à la commission exécutive lors du congrès du syndicat en 1984, mènent dans l'établissement et dans la presse locale, une campagne « anti-CGT » avant de créer le syndicat CRC qui deviendra syndicat SUD dans les années 1990) : dans les deux cas, la même volonté par certains de « noyauter » les directions syndicales au profit de leurs orientations politiques, il est donc important d'affirmer l'indépendance du mouvement syndical face aux partis politiques, de redonner le pouvoir aux syndiqués pour éviter les dérives du syndicalisme d'« élites » dont parlait Henri Krasucki.

Le congrès de novembre 1988 est aussi un congrès où l'on prend le temps d'évoquer une valeur incontournable de la CGT : la solidarité interna-

tionale : lancement d'une souscription pour lutter contre la famine en Éthiopie (en lien avec la Fédération) et au Mali (en lien avec l'Union Départementale). À l'hôpital du Havre, au Congrès de 1987, qui marque la création du syndicat MICT-CGT et la mise en place de l'Union Syndicale des deux syndicats CGT, se déroule une manifestation fraternelle et émouvante pour saluer Patricia et Enrique Lagos, deux militants membres de la commission exécutive du syndicat, expulsés du Chili dix ans plus tôt par la junte de Pinochet où Enrique a connu la torture et la condamnation à mort que la solidarité internationale réussira à faire commuer en expulsion. Patricia et Enrique ont décidé de retourner dans leur pays avec leurs deux enfants (Andréa, née au Chili et le petit Enrique, né au Havre). Hélas, nous perdrons rapidement la trace de nos deux camarades et de leurs enfants...

La CGT s'active, toujours

Les années 1990 sont un foisonnement de luttes qui touchent tous les secteurs et toutes les catégories et où la CGT sera aussi très active. Les « Accords Durieux » de 1991 dans la fonction publique hospitalière ont été précédés par des mouvements importants (jusqu'à six à sept semaines d'actions grévistes dans certains établissements) qui touchent aux salaires, aux déroulements de carrières, aux effectifs... Là encore, les organisations réformistes (CFDT, FO, CFTC...) seront signataires d'accords sans concertation avec les salariés concernés. Seule la CGT s'est engagée dans un processus de consultation qui montre ses limites, compte-tenu du temps imparti et de nos forces organisées.

Mais les tracts par catégorie professionnelle sont très appréciés. Ce sera aussi l'époque de luttes importantes dans les services de gériatrie (Le Havre, Dieppe, L'hôpital du Bois Petit à Sotteville...). Toutes portent sur la dégradation de l'accueil et des soins, sur la nécessaire augmentation des effectifs.

Et arrive 1995 et le « tous ensemble » de la CGT

Les personnels de santé sont fortement impliqués, informés essentiellement par la CGT des conséquences du Plan Juppé sur la protection sociale et les budgets des établissements. Au fort de la lutte, on comptera plusieurs milliers de personnels de santé dans les manifestations (1 200 grévistes selon l'administration à l'hôpital du Havre le 10 octobre 1995). Ce sera aussi l'année de luttes importantes, notamment de la profession aide-soignants et agents de service, qui gagneront une amélioration de leur déroulement



10

Les luttes peuvent aller de pair avec syndicalisation, dès lors qu'on s'en occupe !

de carrière, certes encore insuffisante. Et cette année encore, la lutte des personnels de l'association Jéricho, établissement social financé par l'État et le conseil général, qui, à cette époque, voit ses budgets considérablement réduits, poussant l'association à la faillite. Les initiatives prises par le syndicat CGT, coordonnées à tout le champ social par notre Union Syndicale Départementale ne permettront toutefois pas la sauvegarde des activités et de l'emploi. « Clin d'œil » de l'histoire : c'est dans ces locaux désaffectés et réaménagés par la municipalité de Rouen que seront logées l'Union Locale et l'Union Départementale en 2000 : 26 Avenue Jean Rondeaux à Rouen.

Le congrès de l'Union Santé en novembre 1991 marque un tournant : Annie Bertelle (cadre de santé au groupe hospitalier havrais) remplace Daniel Verger dans la responsabilité de Secrétaire Général. Le siège social est situé provisoirement au siège de l'Union Locale CGT du Havre. Simone Bourlon, sage-femme à l'Hôpital de Lillebonne, intègre l'équipe pour s'occuper des questions d'organisation. À cette époque, on ne compte plus que douze syndicats dans les établissements de santé, publics et privés et dix dans les établissements sociaux, pour un total d'à peine 600 syndiqués. La chute des effectifs syndiqués au CHU de Rouen, évoquée dans cet article, pèse sur le nombre des adhérents mais trop souvent, la question de la syndicalisation a été sous-évaluée... Le congrès de l'Union Santé en 1995 ouvrira ses travaux avec un total de 759 syndiqués et, en 1996, on en atteindra 935 ! Les luttes peuvent aller de pair avec syndicalisation, dès lors qu'on s'en occupe !

Quand l'organisation se réorganise

Les années 2000 seront marquées par les luttes importantes liées à l'instauration des 35 heures et à la poursuite des fusions, privatisations, fermetures de services issues du Plan Juppé, à l'application des « enveloppes budgétaires fermées » (loi de financement de la Sécurité sociale), à la loi « Hôpital 2007 » et enfin à la fameuse loi Bachelot « Loi Hôpital Patient Santé Territoire » qui, comme son nom ne l'indique pas, est une formidable machine de destruction de l'hôpital public au profit des établissements privés à but lucratif. Ces derniers se multiplient, fusionnent, s'agrandissent, essentiellement dans les secteurs de la chirurgie et des établissements de Personnes âgées..., là où la rentabilité financière peut être augmentée, et sur le déclin du service public, accélérée par la mise en œuvre de la « tarification à l'activité » dite T2A.

Nous augmentons nos effectifs syndiqués dans les cliniques privées (clinique Mathilde, clinique de l'Europe à Rouen, clinique des Ormeaux au Havre, clinique psychiatrique d'Ymare, clinique des Essarts) dans les maisons de retraite privées, ainsi que dans les associations d'éducation spécialisée.

Les congrès de l'Union Santé vont progressivement se transformer en Assemblée générale de syndicats, sous le double mouvement de la volonté de respecter la prépondérance du rôle des syndicats et de prendre en compte leur plus grande diversité et sur la réaffirmation que l'Union est une structure décentralisée de la Fédération. Le choix est fait, en 2005, de valider la mise en place de commissions par secteurs professionnels : commission des hôpitaux publics, commission de la Santé Privée, commission des services de Personnes Agées, et commission de l'Action Sociale, qui, elle, existe depuis les années 1980 et prend depuis les années 1990 sous la houlette de militant(e)s tels Manuel Clerc (Pré de la Bataille), Aline Mariette (Cap Emploi) et Florence Plé (Apre) une dimension de plus en plus efficace en terme de créations de bases nouvelles et d'émergence de militants syndicaux qui s'investiront nombreux dans les prud'hommes et les Unions Locales, tel le syndicat havrais de l'Action Sociale, le syndicat de l'Apre à Elbeuf ou encore l'EPMS de Fécamp dont Jean Marc Ancelin dirigera l'Union Locale. À partir de ces années, le choix est fait de ne plus faire de congrès sous la forme « traditionnelle », et ce, tous les trois ans, avec élection d'une commission exécutive et d'un bureau, mais de faire vivre une structure plus souple dont les animateurs sont les camarades animateurs des commissions

10 Sages femmes en colère à l'Hôpital Jacques Monod.

9 Manifestation des hospitaliers du Havre. © Syndicat UFMIC-CGT du Havre.



9

mises en place. L'objectif est de « décentraliser » au maximum, de mieux utiliser le droit syndical tout en permettant aux « petits syndicats », notamment dans le secteur privé et associatif de pouvoir participer plus facilement, sur des réunions qu'ils jugent plus efficaces pour eux. L'accent est mis sur la formation syndicale : journées d'accueil, incitation forte à suivre le niveau 1 (tronc commun et modules) dans les Unions Locales, création d'un stage spécifique pour les élus dans les conseils d'établissements de l'Action Sociale (cinq stages en trois ans) et création de modules pour les élus aux Comités Techniques d'Établissement et aux Commissions Paritaires des Établissements publics.

En 2012, plus de 60 nouveaux élus s'inscriront à ces modules. Cela permet très vite l'émergence de nouveaux et nouvelles militantes, qui s'impliquent à leur rythme. Cela permet aussi d'inviter des « syndiqués individuels » et de les faire participer sous cette forme à une vie syndicale... Tout n'est pas parfait, cette démarche bouscule, il y a ici ou là des freins..., mais la meilleure boussole est celle de la syndicalisation qui progresse et de la participation de plus de syndiqués, tant dans les diverses commissions de l'Union

Syndicale que dans les Assemblées générales annuelles. Les élections professionnelles dans la fonction publique confortent la CGT dans sa 1^{ère} place au niveau départemental, malgré cinq syndicats en présence et, lors des deux derniers scrutins des élections prud'homales, la CGT arrive en tête dans la section « activités diverses » dont dépendent les salariés des cliniques et maisons de retraite privées, des associations du secteur social.

La lutte continue

En 2012, l'Union Syndicale continue sa progression en syndicalisation pour atteindre le nombre de 1 864 syndiqués.

En 2010, l'Assemblée générale des syndicats décide la création d'une commission des retraités, pour mieux prendre en charge la continuité syndicale dans les syndicats et aider à la vie syndicale dans les trois sections existantes. En remplacement de Nicole Defortescu, qui avait succédé à Annie Bertelle en 1994, elle élit pour la 1^{ère} fois un binôme pour animer l'Union Syndicale : Florence Plé, éducatrice à l'Apré, et Philippe Lecorre, infirmier au groupe hospitalier du Havre. Un binôme complémentaire à plus d'un titre : une femme, un homme, secteur privé et secteur public, action sociale et secteur de santé, agglomération rouennaise et agglomération havraise... la vie continue... pour toujours mieux s'adapter, l'Union Syndicale réfléchit aujourd'hui à la mise en place de collectifs professionnels... car une structure n'existe pas pour elle-même, elle se doit d'évoluer au service des syndiqués et des salariés !

En 2012, l'Union Syndicale continue sa progression en syndicalisation pour atteindre le nombre de 1864 syndiqués.

Manifestation du centre Henri Becquerel à Rouen.



Chronique de France¹



Jean-Pierre Marais

1. Sur le conflit du France, voir aussi le n°1 du *Fil rouge*, et le chapitre *Les batailles du France*, dans *Un siècle de luttes pour le progrès social en Seine-Maritime, 1913-2013*, édité par l'IHS CGT 76, octobre 2013, 10 €.

2. Jean-Pierre Marais nous a quittés le 23 novembre 2012.

3. Roland Leroy est alors député de Seine-Maritime.

Le jeudi 12 septembre 1974, le France approche du Havre. À 21h06, une délégation de cinquante hommes d'équipage arrive à la passerelle du navire, où se trouve le commandant Christian Pétré. La délégation est emmenée par Marcel Raulin, cabinier et président du comité intersyndical du bord, et comprend les secrétaires de la fédération CGT des marins, ainsi que plusieurs délégués de l'équipage, du comité central d'entreprise et du comité d'établissement du Havre. Il y a 964 marins et officiers à bord. C'est le début d'une lutte qui durera plusieurs années pour s'opposer à la casse de la construction et réparation navale, à la casse de la marine marchande française par les gouvernements successifs et à la disparition programmée de la flotte nationale des paquebots de croisière dont le France était le plus beau fleuron. Le 24 septembre le France quitte le Havre pour

s'abriter à Saint-Vaast-la-Hougue. Jean-Pierre Marais², ancien secrétaire du syndicat des métaux du Havre, est monté à bord deux jours auparavant, le 22 septembre avec une délégation des élus communistes de Seine-Maritime (lui-même élu adjoint au maire de Petit-Quevilly). Il y restera jusqu'au retour du paquebot au Havre. Avec un article rédigé lors de chacun de ces 14 jours passés à bord, il assurera une remarquable chronique de douze semaines, publiée par le quotidien *l'Humanité*, dont le directeur était alors Roland Leroy³, lui-même élu seinomarin.

C'est cette chronique que nous vous livrerons intégralement grâce à l'aimable autorisation de Georgette Marais, et de ses deux filles, Marie-Pierre et Pascale. Nous en publions les trois premiers éléments, datés des 24, 25 et 26 septembre 1974, dans le présent *Fil rouge*.



2 Les parlementaires communistes à bord du France.

Le France quitte la rade du Havre

Jour J+13 • Mardi 24 septembre 1974

Comme à l'accoutumé, depuis que le paquebot est en rade du Havre, tout le monde est à son poste. Le petit déjeuner est terminé, à la cuisine le déjeuner est préparé pour les trois services de 10h, 11h et 12h. À l'entrée les tomates de la solidarité... Ailleurs, c'est le nettoyage quotidien et l'entretien du navire, on passe l'aspirateur sur les moquettes...

Mais, depuis 48 heures, le mauvais temps retenait la préoccupation du comité de coordination, du commandant et de l'état-major. Mardi matin, au jour J+13, la décision d'appareiller a été prise par le commandant en accord avec le comité afin d'assurer la sécurité du paquebot.

8h30 : L'ancre était levée, à la recherche d'un endroit mieux abrité qui, dans un premier temps, pourrait se situer au large de Saint-Vaast-la-Hougue. Ce n'est pas sans quelque émotion que tout l'équipage voit s'éloigner la côte et le port. Les discussions s'animent dans les coursives, mais la volonté d'aboutir est toujours aussi forte, sinon renforcée par les dimensions nouvelles que prend aujourd'hui le combat des marins du France pour leur emploi et l'avenir de la marine marchande. Les haut-parleurs annoncent la réunion du comité. Le paquebot avance à allure réduite pour économiser le carburant.

À la sortie de leur réunion, j'ai pu joindre les



responsables du comité de coordination : « Nous réglons toutes les questions qui se posent à bord et nous sommes en contact étroit avec nos organisations syndicales à terre. Nous voulons assurer la sécurité du navire. Notre préoccupation est de revenir près du Havre et à proximité du comité de soutien et de la population havraise dès que le temps le permettra. »

Parmi l'équipage, on commente les dernières déclarations de Poniatowski¹. Elles sont considérées ici comme un premier recul du pouvoir. Qu'en pense pour sa part le comité ? « Nous sommes intéressés par toutes propositions positives tendant au maintien du France. Mais il faut que le gouvernement en discute avec les organisations syndicales, comme nous ne cessons de le réclamer. Et toute solution nouvelle concernant l'avenir du France ne peut être négociée indépendamment des problèmes de l'emploi et de l'avenir de la Marine Marchande ». C'est sur ce fond général que les discussions se poursuivent à bord entre tous les marins, qu'ils soient de l'hôtellerie ou de la conduite. Les représentants du Comité poursuivent : « Une conception nouvelle de l'exploitation du France est à examiner. C'est une solution qui avait été proposée depuis longtemps par le syndicat CGT du Havre. Cela supposerait un désarmement du France pour une période à déterminer. Là encore, la négociation s'impose et nous demandons l'indemnisation des jours de grève, la levée des sanctions contre les membres de l'équipage responsable du mouvement et des garanties pour le personnel pendant un éventuel arrêt ».

Le pouvoir a toujours tenté de faire la discrimination entre le personnel de conduite et le personnel hôtelier. 60 % du personnel hôtelier a moins de vingt ans de compagnie ou de navigation en mer. Pour beaucoup, il faut rajouter les neuf mois d'apprentissage maritime.

Ainsi avec 22 ou 23 ans de navigation, une indemnité dérisoire de licenciement, un reclassement tout à fait hypothétique, la retraite proportionnelle ne pourrait être touchée qu'à l'âge de 55 ans.

Par contre, avec 25 ans de navigation, la retraite est obtenue à 50 ans.

Quand on peut approcher d'un peu plus près la vie d'un marin à bord, quand on imagine ce que représentent 25 ans de navigation, on comprend aisément qu'ici on ne veuille pas subir les conséquences d'une situation dont on n'est pas responsable. Plus que jamais, on est résolu à défendre le France, l'emploi, la Marine Marchande. C'est un tout indissociable.

14h25 : Les haut-parleurs annoncent que le paquebot vient de jeter l'ancre, et l'on entend « la lutte continue pour la poursuite du navire, bon courage à tous ».

Saint-Vaast-la-Hougue paraît tout proche sous le soleil qui s'est montré. La mer est mieux abritée à cet endroit, et déjà un petit bateau avec quatre pêcheurs vient saluer les marins du France. Quelques instants plus tard, des pêcheurs emporteront le courrier du bord à destination des familles. Un nouveau geste de solidarité.

3 Les délégués syndicaux, Laguin et Cozic, CGT et Bredel, CFDT.

4 L'arrivée du courrier à Saint-Vaast-la-Hougue.

1. À cette époque, Michel Poniatowski est ministre d'État, ministre de l'Intérieur du gouvernement de Jacques Chirac, alors 1^{er} ministre de Valéry Giscard d'Estaing (note du Fil rouge).



Le moral est intact et la volonté de vaincre se manifeste dans chaque conversation. Les messages de solidarité s'ajoutent sur les parois des coursives. Chacun vient en prendre connaissance.

Voici la lettre d'un membre de l'équipage qui a dû quitter le France pour des raisons de famille : « C'est avec infiniment de tristesse que je vais vous quitter. Des circonstances très graves m'y obligent. Soyez assurés que je vais continuer aussitôt que possible le combat que vous menez. Je vais rejoindre les copains qui demeurent à terre et donner le meilleur de moi-même. Au revoir à tous. Haut les cœurs et que vive le France ».

France en grève, chenal bloqué

Jour J+14 • Mercredi 25 septembre 1974



5

Voici déjà deux semaines que les marins du France ont engagé une lutte résolue pour la survie du paquebot. Cet événement a été fêté dans la gaîté : au son d'un orchestre, tout l'équipage, ou tout au moins tous ceux qui n'étaient pas de service, étaient rassemblés au pont « Véranda ». Au loin, on aperçoit Saint-Vaast-la-Hougue baigné de soleil, mais le vent souffle toujours.

On commente les propos de la direction de la Transat¹, ordonnant au paquebot de rester à son nouveau point de mouillage, ou de rejoindre Brest en cas de nécessité.

Mardi soir, lorsque ces propos sont tombés des haut-parleurs, à l'heure où l'on était rassemblé dans les salles à manger de l'équipage, ce fut un tollé général. C'est une nouvelle et grossière provocation. Lorsque le temps le permettra, c'est la direction du Havre qui sera prise, il ne peut être question d'un autre port. D'ailleurs pour l'instant, malgré le fort vent, le France est suffisamment abrité, les côtes du Cotentin le protégeront. On discute beaucoup, on échange des opinions parfois opposées sur le devenir du France, mais une chose est certaine : la volonté d'obtenir satisfaction.

On comprendra alors avec quelle satisfaction sont accueillis les messages de soutien aux marins en lutte.

Et pour pouvoir parvenir à un résultat positif, l'indispensable solidarité de lutte entre les marins, d'une part, et entre toute la population travailleuse de notre pays d'autre part, est ressentie avec force. On comprendra alors avec quelle satisfaction sont accueillis les messages de soutien aux marins en lutte, l'annonce d'une grande manifestation au Havre samedi prochain, et la réunion sur les problèmes du France du comité des « 7 » regroupant les confédérations syndicales et formations de gauche.

C'est avec un légitime sentiment de fierté que les marins ont pris connaissance d'un article de presse, et d'un communiqué intitulé *Solidaires de nos marins, soutenons l'action des marins du France*. Et chacun se mettant à rechercher sur la photo accompagnant l'article, le visage de son épouse. C'est un réconfort de savoir qu'au Havre, les femmes ne sont pas seules, et qu'elles sont regroupées au sein d'un comité de défense.

Mais la vie continue sur le France, avec toujours



6

ce même esprit de responsabilité, qui a marqué le mouvement dès les premières heures. Chacun est à son poste de travail. Aux cuisines tout est propre, il n'y a pas de gaspillage. Et depuis que l'ancre a été jetée au large de Saint-Vaast, on profite d'une mer poissonneuse pour jeter des lignes et ramener de quoi améliorer l'ordinaire. L'entretien et la sécurité du navire sont choses toutes naturelles, comme c'est le cas dans une usine occupée par des travailleurs. On y attache même beaucoup plus d'importance. Ainsi au poste central de sécurité, un homme qui a 38 ans de navigation et qui est à un an de la retraite m'ex-

plique tout le système complexe de détection d'incendie, des portes coupe-feu. En itinéraires bien précis. Ils sont suivis du poste central. Mais pendant la grève, c'est toute la journée que les vérifications sont faites par les contrôleurs. Cet homme évoque d'ailleurs au passage une époque qui a marqué sa vie. Il y a un peu plus de trente ans, il débarquait avec les Forces Françaises Libres sur les côtes, près desquelles le France est actuellement ancré.

Les loisirs ont également pris leur place : belote, dominos, ping-pong, séances de cinéma l'après-midi et le soir... Mais en temps ordinaire, il n'en va pas de même, parmi le personnel hôtelier par exemple, il n'est pas rare de voir des horaires de 12h et 13h quand ce n'est pas encore davantage. C'est peut-être pour cela que l'équipage ne dispose que de cinq baby-foot dans un endroit exigu !

L'humour est de rigueur. Il témoigne aussi d'une volonté bien arrêtée. Témoin l'atelier tee-shirt. À l'entrée une pancarte : « Le magasin est fermé le dimanche ainsi que pendant les fêtes de fin d'année ». C'est là que deux garçons du fumoir, accompagnés d'une secrétaire pour tenir les comptes, impriment sur les chemises, les tricots : « France en grève, chenal bloqué ». On en fabrique ici plus de 400 tee-shirts.

Ce jour J+14 va prendre fin. Les délégués syndicaux venus du Havre n'ont pu monter à bord à cause du vent. L'assemblée générale aura lieu jeudi. L'équipage du France aura à se prononcer sur une motion mise au point par leurs fédérations syndicales.

1. TRANSAT : Compagnie Générale Transatlantique.

5 Les tee-shirts de la lutte « France en grève, chenal bloqué ».

6 Jean-Pierre Marais sur le France à Saint-Vaast-la-Hougue.

7 Carte postale du club philatélique du paquebot, 13 septembre 1974.



7



On vote : rentrer au Havre et continuer la lutte a quai

Jour J+15 • Jeudi 26 septembre 1974

8 Noël Cozic sur la vedette.

Déjà dans la journée de mercredi, beaucoup de marins du France estimaient que tout l'équipage serait appelé d'un moment à l'autre à prendre d'importantes décisions. Après le départ de la rade du Havre, et le mouillage au large de Saint-Vaast, une situation nouvelle est créée. Puis l'ordre donné au Commandant Pettré de ne pas quitter ce mouillage ou de rejoindre Brest venait donner une nouvelle dimension au mouvement. Il était hors de question de céder à cette nouvelle tentative de coup de force.

Les membres du comité de coordination étaient en réunion quasi permanente. On attendait les représentants syndicaux venus du Havre pour tenir l'assemblée générale. Une barque de pêcheurs s'approchait enfin du France. Mais la

mer étant trop houleuse en raison d'un fort vent, les responsables syndicaux ne purent monter à bord. Durant trois heures d'horloge, la barque fit plusieurs tentatives qui finalement s'avérèrent infructueuses. Seul le courrier, tant attendu, put parvenir à bord. La réunion plénière était reportée au lendemain.

Jeudi matin, jour J+15 ; l'état de la mer permit, sans difficultés, l'arrivée des responsables syndicaux. Les haut-parleurs retentissent sur tous les ponts, dans les coursives : tout le personnel est convoqué dans la salle du théâtre pour une réunion où les décisions importantes seront prises. C'est dans cette même salle que les parlementaires communistes vinrent apporter, dimanche dernier, leur soutien aux marins.



Les représentants du comité de coordination sont maintenant sur la scène, avec les responsables syndicaux CGT et CFDT au Havre. Marcel Raulin, délégué général du comité, refait un bref historique du mouvement, se félicitant de la force que représente la grande majorité de l'équipage restée à bord dans l'action. Il évoque la solidarité qui s'exprime à terre. C'est un effort inestimable au mouvement : « On a levé les pioches (c'est le terme employé pour désigner les ancres) le France est notre outil de travail. Il faut le protéger. Nous voulons rentrer au port du Havre, mais c'est pour poursuivre le mouvement, ce mouvement jamais vu chez nous ».

Dans la salle, ces dernières phrases ont tout de suite retenu l'attention. La transformation de l'action est ainsi posée. Cozic, secrétaire du syndicat des marins du Havre, expose ensuite toutes les raisons qui conduisent les responsables à proposer de nouvelles initiatives pour renforcer l'emploi, assurer le développement de la marine marchande. Il apporte le salut fraternel aux femmes de marins : « Elles vous encouragent dans votre lutte ». Il dénonce le nouveau coup de force opéré par le gouvernement qui ordonne le départ vers Brest par l'entremise de la Compagnie.

C'est une nouvelle atteinte au droit de grève, aux libertés, que les marins n'acceptent pas. La solidarité qui se manifeste dans le pays, les messages venus de toute part, l'annonce de la manifestation de samedi au Havre sont vivement salués par des applaudissements. « Vos applaudissements rejoignent ceux des travailleurs du France. Vous devez refuser d'appareiller pour Brest. C'est au Havre que vous devez continuer la lutte avec les autres travailleurs [...] Il est indispensable que le mouvement se poursuive en continuant d'occuper le navire ».

Dans la salle, les applaudissements éclatent, mais des questions sont immédiatement lancées sur la forme nouvelle de lutte proposée. Il ne faut pas lâcher. On demande des garanties.

Cozic argumente encore, il fait appel à l'esprit de responsabilité qui c'est si fortement manifesté depuis le mouvement. Il faut avoir tous les atouts en main pour contraindre le gouvernement à négocier : « Réfléchissez à la suite des événements. Allez jusqu'au bout de la lutte ne peut se terminer que par une victoire. Non le France n'est pas fini. L'occupation du navire doit continuer à quai avec l'appui de tous les travailleurs, de la population ».

9 Roland Leroy, André Duroméa, parlementaires, montent à bord le 11^e jour de blocus.

Descamps, secrétaire du syndicat CFDT intervient dans le même sens : « Nous pouvons sauver le navire et faire aboutir nos revendications. Vous serez appelés à voter, et nos syndicats iront déposer votre volonté aux pouvoirs publics. Ensemble, nous pouvons gagner ce mouvement ».

Le France, l'emploi, la marine marchande, répétons-le, forment un tout indissociable.

Une discussion animée s'engage. Les responsables répondent avec la même conviction, avec le souci de montrer à tous et à chacun l'importance des décisions qui seront prises. La réunion est suspendue et les marins échangent leurs opinions. La volonté de continuer ce mouvement est au cœur de l'équipage. Et c'est par oui ou par non qu'on va répondre à la question : « Êtes-vous prêts à rentrer au Havre et à continuer la lutte à quai ? ». On pointe les listes de l'équipage. Les marins déposent leur bulletin dans l'urne. Et c'est finalement le résultat suivant qui est annoncé partout dans les haut-parleurs : votants : 703, exprimés : 682, oui : 576, non : 106.



10 Le vote à bulletin secret.

11 Roland Leroy s'adresse aux marins (Raulin à sa gauche).

Une nouvelle étape est engagée dans le combat du France, pour contraindre à la négociation, réclamée par les syndicats, le comité de coordination, mais aussi par le comité de soutien, par les femmes de marins, par la population havraise et les travailleurs de notre pays.

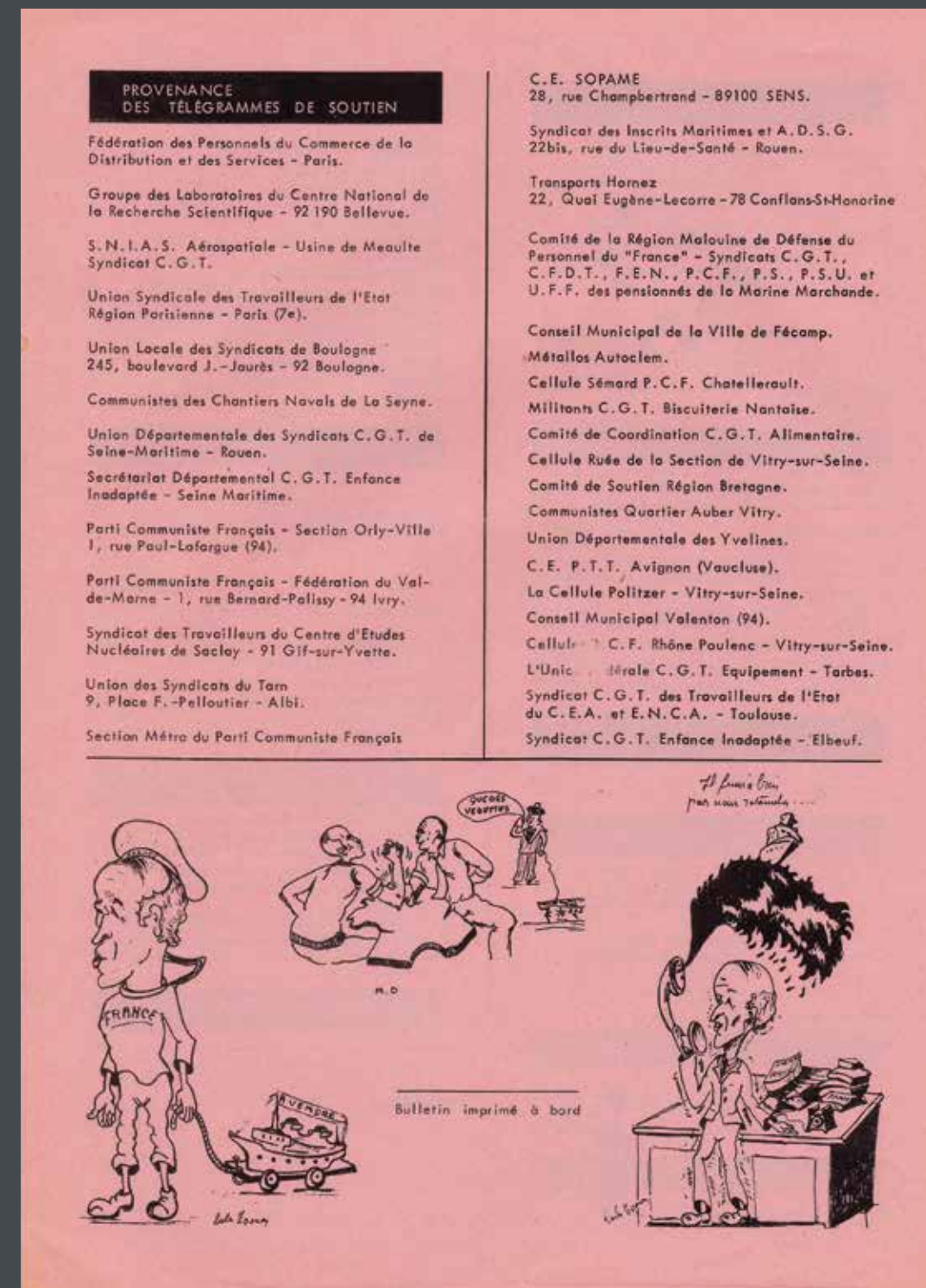
Les marins, comme les autres travailleurs, veulent pouvoir exercer leur droit de grève, pour la satisfaction des revendications qui, étant donné leur dimension, sont conformes aussi à l'intérêt national. Le France, l'emploi, la marine marchande, répétons-le, forment un tout indissociable.

DANS LES PROCHAINS NUMÉROS

Ainsi se termine provisoirement cette *Chronique de France*.

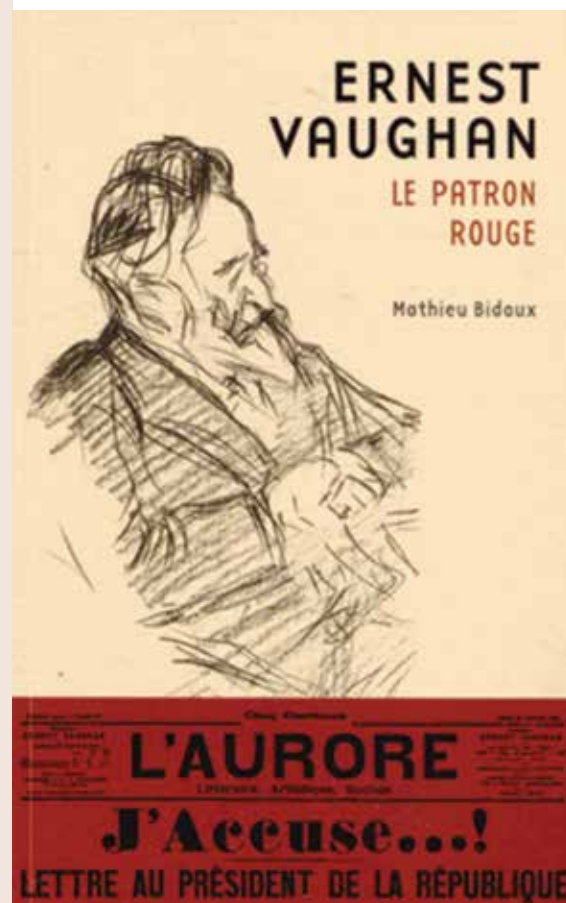
Dans le *Fil rouge* n°52, vous retrouverez la suite des articles de Jean Pierre Marais sur le France :

- **Jour J+ 16** : Les solidarités et la sympathie des derniers passagers.
- **Jour J+ 18** : Les conditions de vie à bord.
- **Jour J+ 19** : La vie du marin à bord du France.



Le (la) France en rade

Chaque matin, des informations sont données à tout l'équipage par l'intermédiaire du journal imprimé à bord. Son titre : *Le (la) France en rade*. Même si le paquebot est mouillé à Saint- Vaast, ce titre évoque bien une situation qui dépasse le cadre du seul problème du France.



Ernest Vaughan, le patron rouge de Mathieu Bidaux

Pierre Largesse, historien

La vie d'Ernest Vaughan, objet d'une biographie issue des travaux universitaires de Mathieu Bidaux méritait bien l'édition d'un ouvrage car elle est mal connue. Voilà qui est fait. L'ouvrage est préfacé par Yannick Marec, professeur d'histoire contemporaine, membre du Conseil scientifique de l'Institut CGT d'Histoire sociale de la Seine-Maritime. Relativement oublié des militants ouvriers contemporains, son séjour dans notre région est décrit.

Le titre choisi *Ernest Vaughan, le patron rouge*, s'explique par le fait que directeur (et non propriétaire) d'usine de fabrication de châles imprimés à Déville, puis d'une usine d'impression et de teinture à Darnétal (près de Rouen), atypique dans sa classe sociale, puisqu'il incitait ses ouvriers à militer, ce fut un compagnon d'Émile Aubry, très influencé par la pensée de Proudhon et non par celle de Marx. Au plus fort de son influence, la région rouennaise (en y comprenant Elbeuf) regroupait 2 000 militants engagés

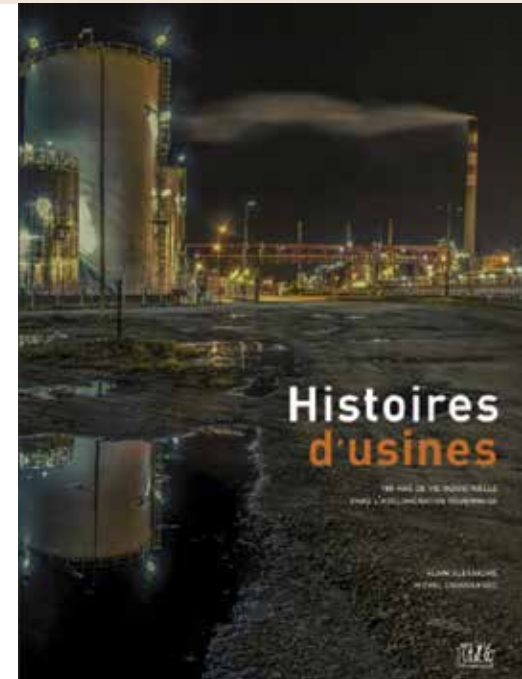
Vaughan était partisan d'une société égalitaire en faveur d'une réelle démocratie ouvrière.

dans l'Internationale. Vaughan était partisan d'une société égalitaire en faveur d'une réelle démocratie ouvrière. Engagé dans l'armée, il dénonce le défaitisme des militaires et des bourgeois de Rouen ; il fut fait prisonnier des Prussiens et libéré sur la parole du maire de Darnétal. En mai 1871, il était un des organisateurs avec Cord'homme (oncle de Maupas-sant) du soutien rouennais à la Commune. Arrêté comme d'autres membres de l'Internationale, Vaughan emprisonné, passe deux mois en prison. Il peut s'exiler en Belgique pour échapper à la répression contre les communards, (il est condamné par contumace à deux ans de prison et 50 francs d'amende). Il défendit, aida financièrement Louise Michel et bien d'autres condamnés.

Vaughan est un auteur prolifique, un militant qui se définissait comme un « Républicain socialiste », il joua un rôle important et peu connu dans l'histoire politique et sociale. C'est lui qui est à l'origine de la création de *L'Aurore*, qui en était le directeur au moment de la parution du célèbre article d'Émile Zola « J'accuse... » (13 janvier 1898).

Retiré du journalisme en 1903, il devint administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts. Son amour du travail bien fait devait s'appliquer à cette nouvelle fonction. Lisant l'ouvrage de Mathieu Bidaux, j'ai surligné bien des passages de son livre. Ainsi (p.139) : « Vaughan ne voulait pas que la tendance politique du journal (*L'Intransigeant*) fut confondue avec celle des opportunistes, les socialistes du résultat selon son expression. Pour cela il souhaitait une formulation précise, scientifique, des revendications ouvrières de telle sorte que l'imposteur opportuniste ne put récupérer la formule. Dès lors la confusion ne serait plus possible entre les socialistes à la sauce Rochefort et les autres partis. Son expérience rouennaise lui servit peut-être ici. Aubry avait été confronté à une problématique similaire lorsqu'il voulut fonder la Fédération ouvrière rouennaise dont il avait rédigé les statuts au retour de l'Internationale. Les Bourgeois ne devaient surtout pas finir par la contrôler ! » Vaughan disait de l'exploiteur : « Réalise-t-il de scandaleux bénéfices ? Il les garde. Éprouve-t-il des pertes ? Il veut nous les faire partager. Merci ! »

Certes un index des noms et des lieux cités aurait été le bienvenu, mais l'ouvrage vaut suffisamment par lui-même. Il n'en reste pas moins vrai qu'à la lecture de nombreuses pages, le lecteur devrait trouver un écho des discussions et des luttes actuelles.



Histoires d'Usines
d'Alain Alexandre
et Michel
Croguennec,
Éditions L'écho des
vagues. Prix : 39 €.

L'étude porte sur 180 années d'activité industrielle dans l'agglomération rouennaise. Les auteurs ont recensé 243 entreprises sur une période allant de 1840 à 1970 et au-delà puisque certaines sont encore en activité.

Les entreprises sont classées par branche : textile, métallurgie, chimie, construction électrique et électronique, agroalimentaire, papeterie et industrie du bois. Les lieux d'implantation ainsi que les effectifs de ces usines sont répertoriés dans 21 communes de l'agglomération.

C'est un énorme travail conçu et réalisé en 304 pages, accompagné de photos des usines et de leurs salariés ainsi que de leurs lieux d'habitation.

Cet ouvrage montre que l'arrivée de la machine à vapeur vers 1840, la proximité de l'Angleterre, berceau de la révolution industrielle, et la présence du port de Rouen vont être des éléments déterminants pour l'industrialisation de l'agglomération.

En premier lieu, l'industrie du textile dans les vallées du Robec, du Cailly et progressivement sur la rive gauche de la Seine.

Cette industrie textile permettra, comme le port, un essor et la création d'usines de la métallurgie, sidérurgie, outillage et machines. De la même façon, l'industrie de la chimie se développera pour le traitement des tissus.

Dans les années 1930, l'industrie pétrolière va s'implanter ainsi que les industries papetières. Les demeures bourgeoises et les châteaux patronaux ainsi que les cités ouvrières font l'objet d'un inventaire intéressant.

Histoires d'usines d'Alain Alexandre et Michel Croguennec

Serge Laloyer

À la lecture on constate depuis plusieurs décennies l'ampleur de la désindustrialisation du fait de fermetures d'usines, du rachat par des multinationales étrangères de certains sites et de l'abandon de l'activité antérieure.

À la lecture on constate depuis plusieurs décennies l'ampleur de la désindustrialisation.

Dans leur chapitre de conclusion : *Et maintenant*, les auteurs expliquent les causes, les raisons de cette désindustrialisation. Ils tracent des pistes pour que l'agglomération rouennaise reste dans le peloton de tête des grandes métropoles économiques du pays en se tournant vers de nouvelles technologies : les tertiaires, etc.

Histoires d'usines est une mine de renseignements pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des activités industrielles passées et présentes de l'agglomération rouennaise.



Un nouveau site pour votre IHS

Depuis fin janvier, notre IHS CGT 76, met à votre disposition et à la disposition du public, son nouveau site. Pour le découvrir il suffit de taper cette adresse dans la barre d'adresse : www.ihscgt76-lefilrouge.fr.

Celui-ci, réalisé par notre partenaire Médiris, est accessible d'après votre moteur de recherche. Vous y trouverez de nombreuses rubriques :

- Les archives du *Fil Rouge*
- La galerie de photos
- L'abonnement au *Fil rouge*
- Découvrir l'IHS CGT 76
- Les actualités de l'IHS
- Les éditions de l'IHS CGT 76
- Les contacts

Ce site qui se veut très interactif n'est pas terminé dans sa construction définitive, il va s'enrichir au fil du temps de vos remarques et de vos suggestions. Alors n'hésitez plus, inscrivez notre nouveau site dans votre barre de recherche et vos favoris et n'hésitez pas à nous donner votre avis.

www.ihscgt76-lefilrouge.fr



La présentation du livre au Tréport le 31 janvier 2014 vu par Paris-Normandie

SUCCÈS D'ÉDITION POUR LE LIVRE UN SIÈCLE DE LUTTES POUR LE PROGRÈS SOCIAL EN SEINE-MARITIME, 1913-2013



Dans la vie de notre Institut, sans nul doute, l'année 2013 aura été marquée par l'écriture et la parution de notre dernier livre : *Un siècle de luttes pour le progrès social en Seine-Maritime, 1913-2013*. Son lancement, à l'occasion du Comité général de l'Union Départementale CGT de Seine-Maritime, le 18 octobre, a été salué comme il se doit par le secrétaire général de la CGT, Thierry Lepaon, qui en a souligné l'intérêt pour tout le mouvement social. Rappelons que l'exposition réalisée à cette occasion est à votre disposition sur simple demande. Le livre a notamment été présenté au Tréport, à Grand-Couronne, Elbeuf et

dans de multiples réunions et assemblées de syndiqué(e)s actifs(ves) et retraité(e)s aux quatre coins du département (voir article de *Paris Normandie*). La télévision régionale s'en est fait l'écho le 4 novembre, vous pouvez d'ailleurs revoir sur <http://haute-normandie.france3.fr/> livre l'interview réalisée.

On peut déjà dire que cet ouvrage a rencontré un succès d'édition non négligeable puisque à fin mars 2014, plus de 1 500 exemplaires ont été vendus. Il est encore à votre disposition, dans les Unions Locales, au siège de l'Union Départementale et de l'IHS CGT 76, 26 avenue Jean Rondeaux à Rouen, mais également à la librairie « La Galerne » au Havre ou à « L'Armitière » à Rouen, et bien sûr dans les syndicats du département. Vous pouvez le commander par internet sur le site de l'IHS, www.ihscgt76-lefilrouge.fr mais aussi par courrier adressé à l'IHS CGT 76- 26 avenue Jean Rondeaux 76108 Rouen cedex (10€ + 6€ de frais de port).

ARCHIVES : L'EXEMPLE DU SYNDICAT DES DOCKERS DU HAVRE

Nos camarades du syndicat des dockers du Havre ont engagé un travail de mémoire très important. Ainsi, sous la responsabilité de Roger Coignet (notre photo), ils ont commencé un travail de longue haleine : répertorier et classer les archives du syndicat des dockers, un des plus vieux syndicats de salariés au Havre puisque le



Travail minutieux qui consiste d'abord à répertorier tous les documents.
© J. Defortescu



Tous les documents sont lus et relus (quelquefois à la loupe) par une équipe de dockers retraités. © J. Defortescu

syndicat des Voiliers fut créé en 1875, celui des docks entrepôts en 1890, celui des travailleurs du port en 1892, et celui des camionneurs en 1903. Le syndicat des ouvriers dockers adhérent à la CGT en 1920. (Pour mémoire l'Union des Syndicats du Havre fut créé en 1907).

LE HAVRE : LES MÉFAITS DU FRONT NATIONAL EN DÉBAT

Luc Bourlé

Sur proposition de Pierre Lebas et Luc Bourlé, membres du conseil d'administration de notre Institut, à la demande de l'Union Locale CGT du HAVRE, une réunion débat était organisée le 18 février dernier sur les méfaits du discours populiste du Front National. Serge Laloyer, président de l'Institut, a animé ce débat devant de nombreux militants venus de plus de vingt entreprises du Havre et de l'agglomération dont notamment : Exon, Dresser, Sidel, PTT, Ceacom, Ligue Havraise, EDF, Poste, Impôts... Cette rencontre permet aux participants de recentrer le débat idéologique vécu aujourd'hui en France mais également

en Europe, Grèce, Autriche, Pays Bas..., Ukraine où une funeste croix gammée a refait son apparition publique. Cette situation ne pouvant laisser les militants syndicaux indifférents et sans expression. Les valeurs de la CGT, à cette occasion ont été réaffirmées comme nécessaires et indispensables pour les revendications des salariés. À l'issue de ce débat, l'Union Locale CGT du Havre a décidé la distribution, dans les entreprises et à la population, d'un tract intersyndical avant les élections municipales, et une conférence de presse a eu lieu sur ce sujet. Une nouvelle journée d'étude a été programmée pour le 14 mai 2014.

Visite des lieux de mémoire de la Résistance à Rouen et ses environs

Les 17 et 24 avril derniers, plus d'une centaine de visiteurs ont parcouru dans le cadre des 70 ans de la Libération et du programme du CNR, les lieux de résistance de la classe ouvrière, à Rouen et dans l'agglomération, à l'initiative de notre Institut et de l'Union Syndicale des Retraités CGT de Seine-Maritime. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet événement dans le prochain *Fil rouge* à paraître à l'automne.



Signature convention TLC IHS

Le 30 janvier 2014, à l'occasion du conseil d'administration de l'IHS CGT 76 au Havre, TLC Vacances et notre IHS CGT 76 ont signé la nouvelle convention de partenariat.



De gauche à droite : Jacques Defortescu (IHS CGT 76) Alain Bozec et Patrice Lemieux (TLC Vacances) et Serge Laloyer (IHS CGT 76).
© Luc Bourlé

DEVENEZ ACTEURS DE L'INSTITUT
CGT D'HISTOIRE SOCIALE
DE SEINE-MARITIME

Soutenez-nous, rejoignez-nous, abonnez-vous au Fil Rouge

Abonnement ou adhésion individuelle

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :

- Adhésion simple ou abonnement au Fil Rouge : 20 €/an
(sans abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale)
- Adhésion ou abonnement : 33 €/an
(avec abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale)
- Abonnement dans le cadre d'une adhésion d'un groupe-
ment, d'un syndicat, ou d'une association avec un droit
unique de plus de 10 exemplaires
10 € par numéro (avec une seule adresse de livraison)
- Versement : 10 € x (nombre) =€

Abonnement groupement ou association

- Syndicat, UL ou association pour 2014 : 50 €/an
(avec 3 exemplaires du Fil Rouge)
- Comité d'entreprise (ou organisme équivalent) :
(avec l'abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale)
- moins de 500 salariés : 80 €/an (avec 3 ex. du Fil Rouge)
- plus de 500 salariés : 160 €/an (avec 3 ex. du Fil Rouge)

Nom et/ou intitulé :
Adresse :
Code postal : Ville :
Date du paiement :

Adressez vos chèques à :
Institut CGT d'Histoire Sociale
de Seine-Maritime, maison CGT,
26 avenue Jean-Rondeaux
76108 Rouen cedex

NOUVEAU

Réglez votre cotisation/abonnement par prélèvement automa-
tique afin de ne pas oublier celle-ci. Une fois par an, nous vous la
prélèverons. Envoyez-nous un relevé d'identité bancaire et nous
ferons le nécessaire.
(notre numéro d'émetteur : 522922)
Remplissez l'autorisation de prélèvement ci-dessous.

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever une
fois par an sur ce dernier, si la situation le permet, le prélèvement
ordonné par le créancier désigné ci-contre.
En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre
l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon
compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Titulaire du compte

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :

Désignation du compte à débiter

Etablissement :
Guichet :
N° de compte :
Clé RIB :

Créancier : Institut CGT d'Histoire Sociale,
26 avenue Jean-Rondeaux, 76108 Rouen cedex
numéro d'émetteur : 522922

Etablissement teneur du compte

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :

Ne pas oublier le RIB



L'Institut d'Histoire Sociale a tenu son assemblée
générale annuelle le jeudi 16 mai 2013 à Elbeuf.
Elle a élu son Conseil d'Administration composé de :
Serge Laloyer (Président) Pierre Largesse, Robert Privat
(vice-présidents),
Jacques Defortescu (Secrétaire), René Olleville (Secré-
taire Adjoint), Jean-Jacques Lefebvre (Trésorier) Pascal
Lamotte (Trésorier Adjoint) François Auvray, Marius
Bastide, Bernard Berthelot, Sylvain Brière, Jacques
Durand, Luc Bourlé, Régis Gasse, Pierre Lebas, David Lot-
tin, Jacky Maussion,, Gaël Pasquier, Daniel Verger, Guy
Wurcker, Germain Narzis, Marcelle Marécal, Hugues
Parent, Albert Perrot, membres du CA.

Conformément aux statuts de l'IHS CGT 76, le Conseil scientifique
de l'Institut composé de : Michel Croguennec, archiviste à la ville de
Petit-Quevilly, Jean Numa Ducange, Maître de conférence en histoire
contemporaine -Université de Rouen, Marie Paule Dhaille/Hervieu,
Docteur en histoire contemporaine -Institut d'Etudes Politiques de
Paris, Pierre Largesse Vice-Président de L'IHS CGT 76, Boris Leco-
eur, Professeur Agrégé d'histoire, Yannick Marec, Professeur d'histoire
contemporaine -Université de Rouen, Claude Mazauric, Professeur
émérite d'histoire moderne -Université de Rouen, Michel Pigenet
Professeur d'histoire contemporaine Paris 1 Panthéon -Sorbonne,
Monique Rolland-Simion, Professeur Agrégée d'histoire honoraire
-Université de Rouen, Eric Saunier, Maître de conférence en histoire
moderne - Université du Havre, s'est réuni le 6 septembre 2012.



02 35 92 47 88 - Fax: 02 35 92 37 46
1266, rue de Bosc-Ricard - 76360 BOUVILLE - etsmalandain@nordnet.fr
www.ets-malandain.fr



MÉDIRIS
agence de communication publique Lyon / Paris

Avec Médiris, mettez de la couleur dans vos
publications et supports de communication.

Conseil, création, maquette, impression.

Médiris • 103 rue de Pdt. Édouard Herriot, 69002 Lyon
Tél. : 04 37 28 93 35 • Fax : 04 78 72 50 98
contact@mediris.fr • http://blog.agence-mediris.com





VOS VACANCES NOTRE PASSION



LOCATIONS - VACANCES FRANCE



Pour un Tourisme social et associatif de qualité pour Tous !

www.tlcvacances.fr
02.35.21.69.63

